

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2024, À 20 HEURES**  
**SALLE DU CONSEIL, 50, RUE DU FORT, SOREL-TRACY**

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 8 NOVEMBRE 2023, S'IL Y A LIEU (ADOPTION);
  - 4.2. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 22 NOVEMBRE 2023, S'IL Y A LIEU (ADOPTION);
  - 4.3. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVIL CRSIC) DU 17 JUILLET 2023 (DÉPÔT);
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLÈRES RÉGIONALES ET DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
  - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
    - 7.1.1. Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu (2);
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
  - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 372-24 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2024 DE LA PARTIE 1 DU BUDGET ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL;
  - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 373-24 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2024 DE LA PARTIE 3 DU BUDGET ENTRE LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL;
  - 8.3. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION, S'IL Y A LIEU, D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC AFIN D'INTÉGRER ET DE RENDRE APPLICABLE LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE GOUVERNEMENTALE ASSOCIÉE AUX ZONES DE GLISSEMENTS DE TERRAIN;
9. COMPTABILITÉ :
  - 9.1. ATTRIBUTION D'AIDE FINANCIÈRE À DES ORGANISMES, S'IL Y A LIEU;
  - 9.2. RAPPORT FINAL DU CJE POUR LE PROJET « PLACE AUX JEUNES » DE 2022-2023 (DÉPÔT);
10. DÉVELOPPEMENT SOCIAL :
  - 10.1. PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (12 AU 16 FÉVRIER 2024);
11. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) :
  - 11.1. FRR, VOLET 3 : RATIFICATION, S'IL Y A LIEU, DE L'ENTENTE CONCLUE ENTRE LA MRC ET LE CJE;
12. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :
  - 12.1. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE-CADRE D'ÉEIQ CONCERNANT LA MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE, S'IL Y A LIEU;
  - 12.2. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;



13. PISTE CYCLABLE RÉGIONALE :

- 13.1. CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT DE LA MRC DE PAYER SA PART DES COÛTS ADMISSIBLES AU PROJET DE TUNNEL CYCLABLE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR (CONFORMÉMENT À LA RÉOLUTION 2023-10-275);
- 13.2. RATIFICATION DE LA DEMANDE D'AIDE DE LA MRC AU MTMD DANS LE CADRE DU PROGRAMME VÉLOCE POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA SAUVAGINE (ANNÉE FINANCIÈRE 2024-2025);
- 13.3. ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA SAUVAGINE (ROUTE VERTE NUMÉRO 3) POUR LA PÉRIODE DU 2023-04-01 AU 2024-03-31;
- 13.4. MODIFICATION, PAR RÉOLUTION, DU PROJET DE REMPLACEMENT DES 2 PONTS SUR L'EMPRISE FERROVIAIRE ABANDONNÉE PAR L'INSTALLATION DE TRAVERSES PLUTÔT QUE DE PONCEAUX;

14. PROJETS SPÉCIAUX :

- 14.1. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES DOCUMENTS;
- 14.2. IMPOSITION D'UNE LIMITE DE 5 000\$ À L'ADMISSIBILITÉ DE L'ARGENT COMPTANT LORS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES, S'IL Y A LIEU;
- 14.3. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2022-08-219 RELATIVE À LA REPRÉSENTATION DE LA MRC AU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA MONTÉRÉGIE-EST LIÉ À LA LOI SUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE (SGEE);
- 14.4. PRÉSENTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE, S'IL Y A LIEU, D'UNE ENTENTE DE PRINCIPE AVEC UN PARTENAIRE PRIVÉ;

15. RESSOURCES HUMAINES :

- 15.1. MODIFICATION DU STATUT D'EMPLOI DE LA COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL (5 JRS SEMAINE À COMPTER DU 1ER JANVIER);
- 15.2. ENCLENCHEMENT DE LA PROCÉDURE D'EMBAUCHE POUR LE REMPLACEMENT DE LA COORDONNATRICE AUX COMMUNICATIONS (CONGÉ DE MATERNITÉ);

16. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

- 16.1. AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT LE SERVICE DE CADETS À L'ÉTÉ 2024 ET ÉTABLISSEMENT DE LA RÉPARTITION DES COÛTS;

17. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

18. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

19. EXAMEN DES INVITATIONS;

20. AFFAIRES NOUVELLES :

- 20.1. \_\_\_\_\_
- 20.2. \_\_\_\_\_
- 20.3. \_\_\_\_\_
- 20.4. \_\_\_\_\_

21. PÉRIODE DE QUESTIONS;

22. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La directrice des affaires juridiques et  
greffière,



M<sup>e</sup> Jessica St-Pierre